



COMMUNE DE MEUNG-SUR-LOIRE
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUIN 2024

Délibération n°2024-052 : Compte-rendu des décisions du Maire (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-053 : Tarifs des services publics (Centre de loisirs, Local jeunes, restaurant scolaire, périscolaire) (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-054 : Fixation du tarif de l'eau (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-055 : Renouvellement de la ligne de trésorerie sur le Budget de la Z.A.C. des Tertres (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-056 : Attribution d'une subvention exceptionnelle pour la classe découverte de l'école des Potières (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-057 : Travaux d'investissement à l'école des Potières : demande de subvention au titre du Fonds vert et auprès des autres administrations - modification du plan de financement (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-058 : Projet Artistique et Culturel de Territoire 2024 (PACT) : signature d'une convention avec la CCTVL et répartition de la subvention (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-059 : Motion en faveur du soutien à la politique culturelle sur le territoire (PACT) (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-060 : Communauté de Communes des Terres du Val de Loire : approbation du compte-rendu du 21 mars 2024 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-061 : Communauté de Communes des Terres du Val de Loire : modification des statuts concernant les compétences « Soutien aux associations d'intérêt communautaires » et « Coordination du Projet Artistique et Culturel de Territoire (PACT) commun » (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-062 : Rétrocession et acquisition de parcelles avec Valloire Habitat dans le quartier des Papecets (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-063 : Exercice du droit de préférence sur les parcelles situées Prés d'Aunay, La Sermaudière et les Prés des Culands (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-064 : Personnel communal : création d'un emploi permanent (approuvée à l'unanimité).

Délibération n°2024-065 : Personnel communal : créations de postes (approuvée à l'unanimité).

Fait à Meung-sur-Loire, le 2 juillet 2024

Le Maire,

Aurore CARO



Le Secrétaire de Séance,

Pierre BREYSSE